



COMMUNE DE COURTEPIN
GEMEINDE COURTEPIN

Secrétariat / Sekretariat
Route de Fribourg 42
1784 Courtepin
026 684 18 34 - adm@courtepin.ch

Législature 2026-2031

Message no 58 du Conseil communal au Conseil général
du 27 mai 2026

Comptes 2025

1. Introduction et objet du message

Les comptes 2025 de la Commune de Courtepin présentent un résultat largement bénéficiaire. Cet écart positif par rapport au budget s'explique principalement par :

- L'évolution de la structure des contribuables de la Commune de Courtepin et par conséquent l'adaptation des estimations des rentrées fiscales
- Une tenue rigoureuse des dépenses.
- Des éléments particuliers ou extraordinaires.

Le rapport des comptes 2025 comporte les explications détaillées permettant d'interpréter au mieux les résultats des comptes de fonctionnement et d'investissements.

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2025 se solde par un résultat positif de CHF 3'320'920.88.

Comptes d'investissements

Le total des charges d'investissements s'élève à CHF 2'033'624.70 pour CHF 9'859.20 de recettes.

2. Conclusion

Le Conseil communal prie le Conseil général d'approuver les comptes 2025 de la Commune de Courtepin.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 20 avril 2026

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :

Martin Moosmann



La Secrétaire communale :

Anne Rochat